



Stand d'information et d'échange à Ménival

9 octobre 2024

Préambule

Intervenants

- Sarah Emmelin, Chef de projet TEOL, SYTRAL Mobilités
- Sonia Turmel, Ingénieur projet, SYTRAL Mobilités
- Pierre Allain, AMO Technique, Transamo
- Séverine Lardellier-Nesme, Chef de service participation citoyenne & relations riverains, SYTRAL Mobilités
- Rachel Loiseau, Chargée de relations riverains, SYTRAL Mobilités
- Coline Grégoire, AMO Concertation, Egis Conseil
- Ines Kismoune, AMO Concertation, Egis Conseil

Garants nommés par la CNDP

- Claire Bouteloup

Durée du stand : 4 heures, de 14h à 18h

Nombre de participants : environ 80

SYNTHESE DES ECHANGES

Le stand mobile s'est déroulé un mercredi après-midi devant l'entrée du magasin Provifruits à Ménival, sur l'espace entre la MJC et l'église Sainte-Anne de Ménival. Les participants avaient été informés par divers canaux de communication : flyers dans les boîtes aux lettres du quartier, et dans les commerces de proximité, réseaux sociaux.

Malgré un temps venteux, le stand a connu une forte affluence dès son démarrage. Le public a pu échanger avec les équipes de SYTRAL Mobilités et l'un des garants désignés par la Commission Nationale du Débat Public.

Emplacement de la station Ménival

Pour une grande majorité de participants, le quartier de Ménival présente une réelle opportunité pour l'implantation d'une station, répondant ainsi à un besoin de desserte et à l'amélioration de la mobilité des résidents.

L'emplacement de la station de tramway à Ménival a été largement abordé par les participants lors du stand. De nombreux participants ont questionné les intervenants pour connaître la localisation exacte de la station. SYTRAL Mobilités indique que celle-ci se situerait à proximité de la MJC. Plusieurs personnes ont regretté que la station ne soit pas située plus haut, au niveau de la place Schweitzer. D'après eux, cette localisation est plus centrale et permettrait de desservir le marché lors qu'il se tient.

Devenir du marché de la place Schweitzer

Plusieurs participants ont souhaité savoir ce qu'il adviendrait du marché, que ce soit lors de la phase travaux mais également en phase exploitation. Ce marché est décrit comme un lieu important de la vie du quartier auxquels les habitants sont attachés.

SYTRAL Mobilités indique qu'un travail va être mené à ce sujet avec le service du commerce non sédentaire (DECA) de la Ville de Lyon.

Résidences SACVL

Les locataires des résidences SACVL, en particulier ceux des allées 9 et 11 de la résidence Nicolas Sicard, se sont montrés particulièrement préoccupés par la démolition programmée de leurs résidences dans le cadre d'un projet de réhabilitation porté par la SACVL. Ils souhaitent comprendre où et comment ils seront relogés, exprimant ainsi une forte inquiétude. Ils souhaitent également savoir comment TEOL s'intègre dans ce projet de réhabilitation.

SYTRAL Mobilités indique qu'un projet de rénovation urbaine, porté par la SACVL est prévu sur le secteur (9 et 11 avenue de Ménival, appartenant à la SACVL). Ce projet prévoit la démolition-reconstruction de ces deux immeubles (2 plots d'une vingtaine de logements) et la rénovation d'un immeuble d'une soixantaine de logement. Des échanges sont en cours pour permettre à SYTRAL Mobilités d'occuper provisoirement le terrain nu pour le chantier du tunnel. La reconstruction des logements se ferait dans ce cas, après la réalisation des travaux du tunnel. La SACVL organisera le relogement des locataires, selon des modalités qu'elle définira.

Circulation routière

De nombreux participants ont questionné SYTRAL Mobilités sur les futurs sens de circulation dans le quartier, notamment l'avenue de Ménival et la rue de Boyer. Ils sont préoccupés par l'impact sur le trafic, la fluidité des déplacements quotidiens et l'accès aux résidences situées avenue de Ménival. Ils souhaitent que toute modification de la circulation soit soigneusement étudiée pour ne pas perturber la vie quotidienne des résidents et des commerçants.

Des participants mentionnent que l'accès au quartier est déjà difficile, et que des soignants ou aides à domicile refusent les interventions dans le secteur pour cette raison.

Plusieurs intervenants s'inquiètent du fonctionnement du carrefour Ménival/Hespérides notamment sur la traversée fréquente de futurs tramways, ce qui pourrait induire une réduction le temps de circulation des véhicules routiers sur le carrefour.

SYTRAL Mobilités indique qu'à ce stade, ce qui est envisagé est un sens descendant de l'avenue de Ménival, vers le carrefour des Hespérides, mais que cela pourrait être questionné, notamment pour permettre un accès à la rue de Boyer. Cela sera étudié finement au premier semestre 2025.

Stationnement

Plusieurs commerçants ont évoqué une crainte quant à la suppression des places de parking, ce qui pourrait nuire à leur activité.

L'utilisation actuelle des stationnements du quartier comme parc-relais est mentionnée ainsi que la crainte d'une augmentation de cette pratique, voire une utilisation des stationnements privés (résidences non fermées) avec l'arrivée de TEOL,

SYTRAL Mobilités indique qu'il n'est pas prévu de parc-relais voitures en dehors du terminus à Alaï. En effet, l'accès aux stations comme Ménival se fera prioritairement en transport en commun ou en modes doux (à pied ou à vélo). Les aménagements aux abords des stations seront réalisés pour favoriser cette intermodalité.

Liaison de bus / Restructuration du réseau

Les liaisons de bus actuelles sont particulièrement appréciées par les habitants, tout particulièrement les lignes C21, C24 et 14, que ce soit pour aller vers Gorge de Loup ou Point du Jour / Perrache. Cependant plusieurs participants mentionnent l'heure de pointe du matin comme critique. Certains doivent laisser passer plusieurs bus pleins le matin, et peuvent attendre près de quinze minutes pour pouvoir monter dans les bus pour se rendre à Gorge de Loup. Une forte demande est remontée sur le stand, de ne pas supprimer ces lignes de bus existantes, car elles jouent un rôle central dans la mobilité quotidienne des résidents, et notamment les retraités.

Une plus grande amplitude horaire des bus a été demandée par les participants.

De plus, certains ont exprimé le besoin d'une liaison supplémentaire vers Oullins, pour améliorer les connexions et faciliter leurs déplacements.

SYTRAL Mobilités indique que comme pour tous les projets de ligne forte de transport en commun, la mise en service de TEOL s'accompagnera d'une restructuration du réseau de surface bus en lien avec les communes concernées afin de faciliter l'accès à la nouvelle ligne. Des études spécifiques seront lancées. Cette réorganisation sera proposée entre 1 à 2 ans avant la mise en service de TEOL.

Acquisitions foncières

Des questionnements ont été soulevés concernant le nombre d'acquisitions nécessaires à la réalisation du projet, notamment dans le secteur de Tassin.

A ce stade, SYTRAL Mobilités précise que le projet nécessitera l'acquisition d'une vingtaine de bâtiments au maximum, mais également de terrains non bâties. Les éléments seront stabilisés et présentés au public dans le cadre d'une enquête parcellaire. Chaque propriétaire concerné sera contacté et rencontré individuellement par SYTRAL Mobilités.

Travaux

Des habitants ont évoqué leurs craintes quant aux nuisances des travaux, particulièrement celles liées au tunnelier et à la pose des rails, ainsi que les nuisances sonores et la poussière de manière générale. Ils demandent des mesures pour minimiser ces impacts et souhaitent être informés en amont des différentes phases de travaux pour pouvoir s'y préparer.

SYTRAL Mobilités indique que sur l'ensemble des chantiers de SYTRAL Mobilités, l'objectif est de minimiser les impacts et de garantir aux riverains des accès au quotidien. Tout cela se fait grâce à des informations régulières, afin de préserver la vie urbaine. Les échanges organisés avec les habitants, comme lors du présent stand, permettent de comprendre la vie de chaque quartier et d'adapter au mieux les dispositifs de la phase chantier.

Nuisances

Certains habitants craignent des nuisances supplémentaires lors de la mise en service du tramway : augmentation du bruit, crissement des rails lors des accélérations et freinage, klaxons, etc. Ils souhaitent des mesures pour atténuer ces nuisances et préserver la tranquillité de leur quartier.

SYTRAL Mobilités indique qu'une étude acoustique sera réalisée pour objectiver les effets de TEOL sur les évolutions des niveaux de bruits à proximité de la ligne. Cela permettra de mettre en place des mesures adaptées.

Cheminements piétons et insécurité

Certains participants ont exprimé une crainte que TEOL draine de nouveaux flux dans le 5^{ème} arrondissement, augmentant ainsi les risques de cambriolage et de vols. Ils souhaitent des garanties de sécurité renforcées pour éviter que l'arrivée du tramway n'entraîne une hausse de la criminalité dans leur quartier.

D'autres indiquent également éviter certains cheminements piétons existant le long du stade pour rejoindre la MJC ou l'école depuis la rue Joliot curie par exemple après la tombée de la nuit. Plusieurs personnes ont également fait remonter les difficultés de cheminements piétons dans le secteur : dangerosité sur les traversées de carrefour, notamment aux heures de pointe, trottoirs étroits et peu agréables, accès au parc de la Pomme difficile.

SYTRAL Mobilités répond que le projet de tramway permettra d'améliorer la largeur des trottoirs et la qualité de l'espace public le long du tramway. En parallèle des réflexions seront menées avec la métropole à l'échelle des quartiers pour améliorer le rabattement pour les modes actifs vers les stations du tramway.



